CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)

ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1994

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [x] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Continuous pagination/ Pagination continue
- [ ] Includes index(es)/ Comprend un (des) index

  Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:

- [ ] Title page of issue/ Page de titre de la livraison
- [ ] Caption of issue/ Titre de départ de la livraison
- [ ] Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison

- [ ] Additional comm[illegible]:/ Commentaires supp[illegible]ementaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X 12X 14X 16X 18X 20X 22X 24X 26X 28X 30X 32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ⟶ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ⟶ signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

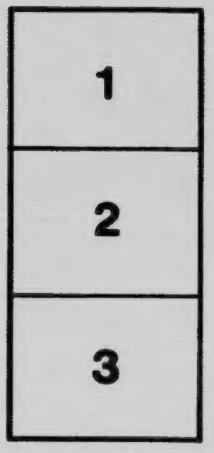

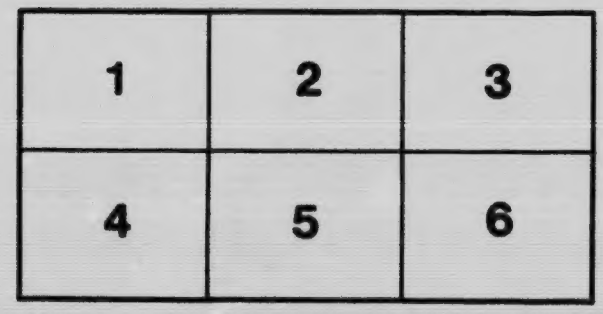

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

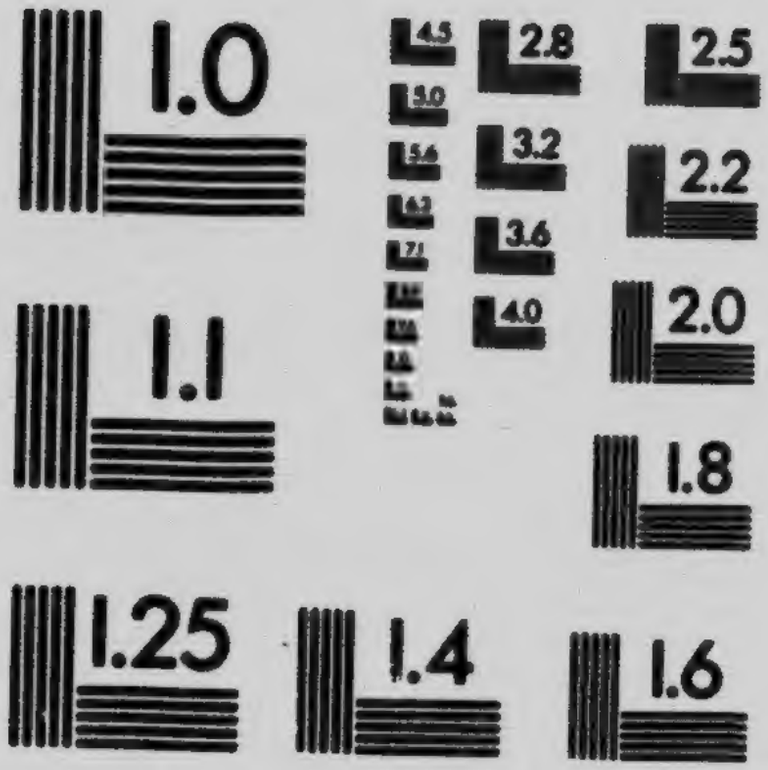

APPLIED IMAGE Inc
1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

NATIONAL LIBRARY
CANADA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

L'UNITÉ NATIONALE

— AU —

CANADA

— ÉTUDE PAR —

L'Honorable N. A. Belcourt,

Docteur en Droit, Conseiller du Roi, membre du Conseil Privé de Sa Majesté.

OTTAWA, ONT.

ÉDITEURS : A. BURBAU ET FRÈRES.

1908.

L'UNITÉ NATIONALE

— AU —

CANADA

— ÉTUDE PAR —

L'Honorable N. A. Belcourt,

Docteur en Droit, Conseiller du Roi, membre du Conseil Privé de Sa Majesté.

OTTAWA, ONT.

ÉDITEURS : A. BUREAU ET FRÈRES.

1908.

FC98
B44
***

L'Unité Nationale au Canada

La création d'une unité nationale absolument parfaite et d'une stabilité inébranlable, c'est là un idéal qui ne saurait se réaliser ni au Canada ni ailleurs, ni dans le présent ni dans l'avenir; car, dans les choses humaines, la perfection absolue est un but qu'on ne saurait espérer atteindre. Cet idéal, les Juifs et les Grecs, sont venus bien plus près de le réaliser que la plupart des autres peuples; et cependant, les premiers, sans patrie aujourd'hui, sont dispersés à travers le monde, tandis que les derniers ont cessé depuis longtemps de figurer au nombre des grandes nations.

L'unité nationale, malgré les entraves et les restrictions imposées par la faiblesse des hommes, n'en est pas moins essentielle à toute race qui aspire à la grandeur et à la stabilité; aussi bien, établir l'accord harmonieux entre les aspirations et les oeuvres du corps politique, tel est le suprême devoir qui s'impose à tout citoyen patriote et tel doit être l'objectif de ses efforts et de ses ambitions.

L'élaboration et l'établissement de la constitution du Dominion, voilà ainsi que l'histoire le démontre avec surabondance, l'oeuvre pour la réalisation de laquelle les hommes d'Etat, auteurs de la Confédération, ont dû déployer tout leur savoir et un patriotisme éclairé, de même que les colonies autonomes qui fusionnèrent alors leurs destinées et leurs forces durent apporter à cette oeuvre un patriotisme non moins ardent, faire de nombreuses concessions mutuelles et montrer un grand esprit de tolérance. L'histoire des quarante années dernières prouve également que l'édifice élevé par les auteurs de la Confédération repose sur des assises solides et que le succès de leur oeuvre "dépasse peut-être même leurs prévisions"; mais il n'en est pas moins évident que, jusqu'à une époque récente, nous n'avions guère réussi à créer un esprit national.

Si l'unité nationale au Canada a cru si tardivement cela tient évidemment, à des causes fatalement inévitables, à des difficultés d'ordre législatif, commercial et ethnique qui sous le régime de l'Union et antérieurement avaient mis à une si rude épreuve l'énergie, l'habileté et le patriotisme des hommes d'Etat tant en Angleterre que dans l'Amérique septentrionale britannique; difficultés qui avaient si gravement entravé le développement commercial et matériel du pays, en grevant le budget annuel du gouvernement d'énormes déficits et en compromettant sérieusement le crédit national; difficultés provoquées en outre par les différences de race et de religion entre les deux éléments de la population; difficultés ayant leur génèse dans la cession du pays par la France à la Grande-Bretagne et découlant du changement de régime politique, sources perpétuelles de froissements, d'animosités de races et qui aboutirent à l'insurrection. Or l'apaisement de ces différends nécessitait une oeuvre de longue haleine, et ce n'est pas en quelques années

qu'on pouvait aplanir entièrement, ou dans une mesure bien appréciable, ces multiples difficultés. Quand on songe à l'état d'isolement dans lequel ces provinces britanniques avaient vécu jusque là, à leur manque de communications entre elles, à leurs besoins, à leurs opinions respectives et aux préjugés qui les divisaient, on le comprend, ç'eut été se faire illusion que de croire qu'il serait possible, dans la première période du régime de la Confédération, de créer au sein de ces provinces confédérées une parfaite harmonie d'aspirations, un sentiment de parfaite solidarité, au jour de la prospérité comme à l'heure de l'épreuve.

Les auteurs de la loi constitutionnelle — l'Acte de l'Amérique septentrionale britannique — avaient visé à doter les provinces confédérées d'une bonne constitution, et l'histoire des quarante années écoulées sous le régime de la Confédération atteste le succès de leur oeuvre; mais, dans leur pensée, cette constitution ne devait pas assurer le règlement immédiat de toutes les difficultés signalées.

La lenteur du développement dans toutes les sphères de l'activité humaine, le retard dans le progrès matériel, et comme conséquence, l'exode d'un tiers de notre population vers les Etats-Unis, incidents caractéristiques des trente premières années du régime de la Confédération, alors que le Canada cherchait, en tâtonnant, sa voie dans une obscurité semi-nationale, voilà certes une situation qui n'était guère de nature à faire naître un puissant sentiment patriotique canadien.

En outre, notre proximité de la République américaine, son merveilleux progrès, son remarquable esprit d'initiative, ainsi que la supériorité des avantages qu'elle offrait à cette époque; puis, dans une large mesure, l'indifférence dont faisait preuve la mère-patrie à l'endroit des affaires du Canada, le développement sans cesse grandissant des relations commerciales entre la Grande-Bretagne et nos puissants voisins; notre dépendance relative du marché commercial des Etats-Unis et leur répugnance invincible à nouer de plus intimes relations commerciales avec nous, voilà autant de causes qui tendaient à entraver la création d'un puissant esprit national canadien.

Ajoutons que, souvent, les efforts tentés par nos hommes publics et autres citoyens, en vue de consolider notre édifice national et pour déraciner les préjugés de race et de culte étaient voués à l'avortement, et la création de l'unité nationale était entravée, ajournée par les égoïstes et les démagogues.

En vérité la nation canadienne a reçu, à ses débuts une formation, une éducation toute spartiate; ce dont les Canadiens doivent réellement se féliciter, puisque cela a servi à mieux préparer notre peuple à l'étonnant changement de fortune qui s'est effectué, et aux grandes choses que l'avenir lui permettra de réaliser.

C'est à l'aurore du vingtième siècle que le Canada a été de nouveau révélé aux Canadiens et au monde civilisé.

Mise à l'épreuve, passée au creuset, notre constitution, l'expérience l'a prouvé, s'adapte parfaitement et répond à nos aspirations nationales. De l'Atlantique au Pacifique, elle régit les populations abritées sous son ombre bienfaisante et réunit en un seul faisceau, et un tout harmonieux,—à une exception près—les dépendances, auparavant isolées, de l'Amérique septentrionale Britannique. Elle a éveillé en nous le désir, la volonté et nous a fourni le moyen de solutionner nos problèmes d'ordre législatif, de répondre aux exigences d'ordre commercial et financier, ainsi qu'aux besoins d'ordre éducationnel et social; et nous le croyons et l'espérons, elle assure le règlement de toutes les difficultés de race et de culte. Reposant, à sa base, sur le principe démocratique de l'égalité—sociale, religieuse et politique—elle a donné aux Canadiens une pleine mesure de liberté personnelle et de gouvernement représentatif.

L'esprit colonial, cet esprit de dépendance, est presque chose du passé, et il a fait place à un sentiment d'égalité vis-à-vis de nos concitoyens de la métropole, à la conscience de notre propre puissance, au désir, à la détermination bien arrêtée de nous suffire à nous-mêmes, de gérer nos propres affaires, bref, le sentiment national s'est développé en nous. Aujourd'hui, le Canada est parfaitement éveillé et conscient de sa propre force. Telle a été la rapidité de ses progrès au cours de ces années dernières qu'il est permis d'espérer que le temps perdu sera amplement racheté.

Le progrès réalisé au Canada, son développement en tous sens, dans le domaine de l'industrie agricole, de l'industrie manufacturière et du commerce ont dépassé de beaucoup les prévisions et les rêves mêmes du plus ardent optimisme.

Avec ses trois réseaux de chemins de fer transcontinentaux, dont l'un est en pleine exploitation depuis plusieurs années, tandis que les deux autres seront bientôt parachevés; avec son magnifique réseau de voies nautiques dont l'outillage est terminé, tandis qu'un autre réseau de voies fluviales, peut-être le plus étendu du monde entier, sera ouvert dans un prochain avenir; la merveilleuse expansion de son commerce et le rapide accroissement de la richess publique, le vigoureux développement de sa production industrielle, ses puissantes forces hydrauliques, ses forêts presque inépuisables, ses gisements miniers d'une incroyable richesse, ses vastes pêcheries et surtout ses immenses zones à blé de l'ouest — offrant la route commerciale la plus avantageuse et la plus courte entre l'Europe et l'Asie—réalisation du voeu caressé par l'immortel découvreur du Canada—avec la perspective et l'espoir légitime de voir se déverser au pays un fort volume du commerce de l'Orient, habité par des centaines de millions; en outre, un crédit public qui ne le cède à celui d'aucun autre peuple du monde civilisé, sans compter que le pays n'a pas à supporter l'écrasant fardeau du militarisme, et qu'il est exempt de ces terribles cataclysmes de la nature qui sèment ailleurs la destruction et moissonnent des milliers

de victimes; enfin, le climat si salubre et si vivifiant, dont il est doté, et pour couronner le tout, la beauté de ses superbes paysages parsemés de lacs, de rivières, de montagnes et de fertiles vallées; tout cela ne permet-il pas de s'énorgueillir d'un si magnifique héritage matériel.

Mais il en est des nations comme des individus: cette richesse matérielle n'est pas leur unique bien; en réalité, cette richesse n'est que le moyen d'atteindre la fin de la société: le progrès intellectuel et moral. Et plus ces avantages matériels sont précieux, plus le développement matériel est rapide, plus la richesse individuelle et nationale se développe, plus le progrès intellectuel et social doit s'accentuer et se généraliser.

L'expansion subite de la sphère nationale; l'élargissement du champ ouvert à l'énergie et à l'initiative individuelles,l'accumulation de grandes fortunes privées et la convoitise du pouvoir et des honneurs qu'engendre fatalement l'opulence, ainsi que l'influence néfaste qu'exerce la richesse sur le caractère national, tant au moral qu'au physique; la fréquence et l'aggravation des conflits industriels qui surgissent entre le capital et le travail, entre le riche et le pauvre; les occasions plus nombreuses de corruption qu'offre la vie politique tant aux électeurs qu'aux représentants du corps électoral, ainsi que les tentations plus fortes semées sur les pas des hommes publics et des mandataires du peuple; le flot toujours grossissant d'immigration qui se déverse au pays et jette sur nos rives divers éléments étrangers sans aucune communauté de traditions, éléments ethniques dont les aspirations doivent subir une évolution plus ou moins prononcée et dont l'assimiliation doit fatalement être une oeuvre de lente évolution; bref, en présence de toutes ces influences énervantes et corruptrices, résultant du développement de la richesse matérielle, les Canadiens verront se dresser devant eux, dans le vaste champ ouvert à l'énergie publique et privée, de si ardus problèmes, des dangers si graves et parfois si imminents que pour y faire face, il leur faudra avoir reçu une haute éducation morale; ils auront besoin d'un caractère d'une forte trempe.

Car, en dernière analyse, le caractère, la volonté, voilà le fond, l'essence même de la nationalité idéale; c'est le principe fondamental sur lequel doit reposer tout l'édifice national. Une nation ne sera vraiment grande qu en raison même du développement et du degré de perfection donnés à la constitution morale de son peuple. Le progrès matériel n'est et ne saurait jamais être autre chose qu'un facteur d'ordre secondaire dans l'édification de la nationalité, et il est toujours l'accompagnement obligé et la résultante infaillible d'un solide progrès moral.

La principale préoccuptation du Canada ne doit donc pas porter sur ses avantages naturels, ses ressources naturelles,dont la richesse ne saurait faire doute, mais sur son aptitude à développer et à perpétuer

un civisme de bon aloi, actif, toujours en éveil, vigilant, incorruptible et sans défaillance; une citoyenneté bien déterminée à demeurer fidèle aux traditions, aux obligations, aux intérêts et aux aspirations de la nation; bref, un civisme reposant non pas sur la force ni l'arbitraire, mais s'inspirant des principes du droit, de la justice, de l'égalité, de la tolérance, de confraternité, d'assistance mutuelle et de coopération constante.

C'est bien vers les sentiers de la démocratie que doit s'acheminer le Canada, à l'avenir, s'il veut être en mesure de prendre place au concert des grandes nations et se maintenir dans cette haute situation. Le gouvernement démocratique est né sur le sol américain et il est inconcevable qu'un groupe ethnique quelconque de ce continent puisse atteindre à la véritable grandeur, sous une autre forme de gouvernement.

Voilà plus d'un siècle que la démocratie est à l'épreuve dans cet hémisphère et quels qu'aient pu être ses manquements, les déceptions qu'elle a causées par le passé, les défectuosités inhérentes à ce régime, les difficultés et les dangers qui l'attendent dans l'avenir, elle indique la seule voie vers laquelle doivent s'orienter les peuples du continent dans leur marche ascensionnelle vers l'idéal national.

L'essai qu'a fait la grande République américaine des idéals démocratiques a abouti au succès, au moins dans une large mesure, et cela en dépit d'épreuves et de luttes dont bien peu de gouvernements européens seraient sortis victorieux.

L'exemple encourageant des Etats-Unis d'Amérique doit inspirer aux Canadiens l'espoir et créer chez eux la conviction qu'ils sont de taille à rivaliser avec leurs voisins, sinon à les surpasser, dans la tâche qu'ils ont entreprise: édifier et asseoir sur des bases solides un Etat reposant sur l'idéal démocratique. Ce ne serait ni une témérité ni une vantardise d'affirmer que l'expérience de gouvernement démocratique tentée au Canada donne l'espoir d'un succès plus complet et plus durable que tout ce qui a été réalisé jusqu'ici; car cette assertion et cet espoir reposent sur des données parfaitement évidentes.

La Confédération canadienne, conçue et née dans la paix, a été créée dans le but de faire disparaître, au moyen de concessions mutuelles, les différends, les difficultés, surtout les conflits d'ordre racial et cultuel que les deux grandes provinces canadiennes sous le régime de l'Union, avaient été impuissantes à résoudre, en outre, l'objectif visé par les auteurs de la Confédération tendait à assurer le progrès, dans la liberté, d'un peuple issu des deux grandes nations modernes portant le flambeau du progrès; et dans la pensée de ses créateurs, cette union devait aussi faciliter le développement fructueux du génie, des aptitudes spéciales de ces deux groupes ethniques, en vue du bien commun, afin que, de l'union des intelligences et des coeurs, de la fusion des tempéraments, des éner-

gies, des qualités morales et intellectuelles, propres à chacun de ces éléments, mais se complétant mutuellement, se dégageât le type complexe mais systématique qui devrait plus tard, servir de modèle à l'Etat social démocratique par excellence. Bien que lente et graduelle, l'évolution du Dominion s'est effectuée régulièrement, sans de trop fortes secousses intérieures ni conflits extérieurs: et, par une conquête toute pacifique, sans aucune effusion de sang, il a ajouté à ses unités constituantes primitives cinq provinces autonomes et plus que triplé l'étendue de son domaine territorial. C'est sur les arts de la paix que repose entièrement son progrès futur, et quant à la gloire militaire, il n'en a cure.

Son territoire actuel suffit pleinement à ses ambitions. Il n'apparait pas qu'il se dresse devant lui de problèmes embarassants. Quant à la question Monroe ou la question Drago, il ne s'en préoccupe guère. Le Canada a foi dans l'amitié du peuple des Etats-Unis et dans son désir de régler, par des voies pacifiques, tout conflit d'intérêts ou toute contestation qui pourrait surgir entre lui et ses voisins, les Canadiens. Le Canada souscrit à l'affirmation tout récemment tombée des lèvres de l'éminent secrétaire d'Etat de la République, affirmant qu'il est inconcevable qu'il puisse surgir entre les deux pays un problème ou se dresser un différend qu'il soit impossible de solutionner à l'amiable, par voie de négociations.

Avec le premier ministre de la Grande-Bretagne, le Canada croit et espère que la République américaine, tout autant que le Dominion canadien, est partisan de la "trève de Dieu et souscrit à l'anathème porté contre l'antique doctrine blasphématoire voulant que la force armée constituât le seul titre au respect et la seule garantie de sécurité."

Grâce à la marche lente et prudente de leur progrès, les Canadiens ont échappé, dans une certaine mesure au moins, aux maux résultant de l'acquisition soudaine d'une grande richesse et qui ont abouti, chez nos voisins, à la création d'une arrogante plutocratie, à l'avilissement des conditions sociales et morales, à la diminution du respect pour la loi et comme conséquence, à l'administration défectueuse de la justice, à une orientation marquée vers les méthodes financières peu légitimes, à un code inférieur de moralité commerciale, à la déchéance de la moralité chez nombre d'hommes publics, à une répugnance de plus en plus prononcée chez les meilleurs éléments de la population à participer aux devoirs de la vie publique; enfin au relâchement des liens sacrés du mariage, à l'indifférence affichée à l'endroit des obligations inhérentes à cet état, ce qui a rendu le divorce aussi facile que le mariage lui-même. Sans esprit de vantardise ou d'orgueil pharisaique, le Canada peut croire et affirmer que les conditions générales, régnant dans le Dominion, tant au point de vue moral que national, offrent à la démocratie l'épreuve la plus décisive qu'elle ait encore tentée.

Et c'est précisément à cause de la grandeur de ses ressources et de ses avantages naturels que le Canada a le devoir impérieux de porter la démocratie à un degré de perfection non encore réalisé jusqu'ici.

"Noblesse oblige". Les Canadiens seraient infidèles à leur mission et au rôle qui leur a été assigné dans le plan de la création et dans les vues d'une sage Providence, s'ils n'élargissaient pas leur champ visuel de façon à saisir parfaitement l'horizon de leurs ressources incomparables, et négligeaient d'en assurer le complet développement. C'est le Canada qui offre le seul champ qui reste probablement pour l'établissement d'une société démocratique idéale. C'est le dernier espoir de la démocratie. Les regards du monde civilisé sont fixés sur le Canada, et on suivra avec le plus vif intérêt sa tentative de créer et d'établir d'une façon stable un gouvernement démocratique parfait. S'il ne sait pas s'élever à la hauteur des circonstances il méritera à juste titre la réprobation universelle. Le Canada se doit à lui-même et il doit aussi à la cause de la démocratie et surtout à ses générations futures d'assurer sur ce sol riche de tous les dons de la nature le triomphe définitif de l'idée démocratique. Comme cette perspective doit aiguillonner, encourager les Canadiens à déployer dans un commun et suprême effort, toutes les forces de leur esprit et de leur coeur à la réalisation de cette noble tâche! Et cet objectif, personne n'en saurait douter, tous les Canadiens, sans distinction d'origine, de traditions, de langue et de culte, ont le désir ardent et la ferme volonté de le réaliser. Mais ce n'est pas sur l'objectif même à atteindre que portent les difficultés à surmonter, car il n'existe pas de désaccord relatif au but visé, mais c'est sur les moyens à prendre pour atteindre ce but dans son intégralité, de façon à en bénéficier dans toute sa plénitude et cela d'une façon stable et permanente.Le problème se résume donc plutôt dans une question de voies et moyens; il s'agit surtout de ce qu'il faut faire ou de ce qu'il faut éviter. Or, il serait présomptueux, en fait il serait impossible de les signaler tous par le menu. Il surgira des conditions nouvelles et imprévues, des complications inattendues; il se dressera devant la nation des périls, des dangers insoupçonnés auxquels elle fera face et obviera avec plus ou moins de succès dans la mesure même de l'énergie, de la force d'âme qu'elle saura déployer et de l'unité, de la force de cohésion qui existeront chez le peuple.

"A chaque jour suffit son mal ou son fardeau". Il n'y a pas lieu de nourrir d'appréhensions sur l'avenir du Canada, si sa grandeur repose sur ces assises inébranlables: un caractère national d'une haute valeur morale et un patriotisme à toute épreuve. Outre les dangers qui menacent partout la démocratie, tels que l'ignorance et les préjugés qu'elle enfante, l'abaissement des idéals, la grossière immoralité, le culte du veau d'or, etc, le principal inconvénient qui se présente au Canada nait de l'énorme afflux d'immigrants de races étrangères, avec leur multiplicité de traditions, d'u-

sages, d'habitudes, d'aspirations et de langues. Tôt ou tard, les nouveaux venus réclameront l'exercice du droit de suffrage, et il faudra le leur accorder. A moins que l'exercice de cette importante fonction ne soit précédée et accompagnée chez eux de l'inculcation de l'esprit national, des idéals et de la connaissance des lois en vigueur au Canada, l'avenir de la nation pourrait péricliter. Il faudrait opposer une digue à cette immigration et même l'enrayer complètement, dès qu'il surgirait quelque doute légitime sur notre habileté à faire de ces nouvelles recrues des citoyens d'une fidélité et d'un patriotisme à toute épreuve. Il faut tenter des efforts persistants et soutenus, non pas des efforts spasmodiques ou avec l'indifférence qui a malheureusement marqué toutes les tentatives du passé, pour effectuer le rapatriement du plus grand nombre possible de nos nationaux parmi cette population de deux millions et demi de Canadiens demeurant aux Etats-Unis d'Amérique, afin de leur permettre de venir réclamer pour eux et leurs descendants, leur part légitime du fertile domaine de l'Ouest canadien, et améliorer ainsi leur sort, tout en distribuant parmi les nouveaux venus le ferment du véritable esprit national canadien. Espérons que bientôt sonnera l'heure où quelqu. homme d'Etat aux vues larges, doué de la perspicacité et de l'énergie voulues, revêtu de l'autorité nécessaire, entreprendra cette tâche d'ordre vraiment pratique et patriotique.

Il est un autre grave danger qui menace la Confédération canadienne, danger qui, malheureusement, devient de plus en plus manifeste: c'est cette tendance chez les citoyens des meilleurs groupes de la population, entraînés qu'ils sont dans la course effrénée vers la richesse et absorbés par le culte du veau d'or, à se désintéresser de la chose publique, à abdiquer les devoirs de la citoyenneté, à abandonner aux classes les moins éclairées la tâche de la représentation et du gouvernement, dans les corps tant municipaux que législatifs.

Plus le citoyen possède de lumières et de fortune, plus il est tenu d'assumer une large part des services publics qu'il doit à l'Etat. Malheureusement, c'est la coutume contraire qui est devenue en vogue au Canada; coutume qui fortement implantée chez nos voisins, aux Etats-Unis. A moins que les classes les plus éclairées et les plus influentes ne secouent leur torpeur et ne prennent la détermination bien arrêtée de porter leur juste part des charges publiques, cette situation aboutira infailliblement à un désastre pour la nation. Si les classes dirigeantes, sourdes aux hautes inspirations du patriotisme, refusent de s'enrôler dans le service public, qu'elle se rappellent bien que la sécurité même de leur patrimoine, de leur richesse repose sur un gouvernement éclairé et incorruptible.

L'intégrité de la nationalité canadienne, a été plus d'une fois menacée par les animosités de race et de culte; mais heureusement, depuis plusieurs années, pareil danger ne suscite plus guère

de graves appréhensions. L'absorption de la population de langue française par la majorité de langue anglaise, comme essentielle à l'unité nationale, théorie professée par des hommes, sincères sans doute, mais aux vues étroites, voit de jour en jour diminuer le nombre et l'influence de ses partisans. Cette absorption n'a jamais été possible; jamais elle n'a été désirable et elle ne l'est pas davantage aujourd'hui. Il n'est pas plus souhaitable que les descendants des deux grandes races qui constituent la masse de la population du Canada renoncent au culte qu'ils ont voué à leurs traditions, à leurs idéals, à leur lois, à leurs institutions et à leur langue respective. Sauf les quelques individus dont le jugement est faussé par une ignorance crasse et par des préjugés enracinés,—et heureusement, ces individus se font rares aujourd'hui, au Canada—personne ne croit que les Canadiens-Français y gagneraient en patriotisme et en fidélité à leur pays, s'ils cessaient de parler la langue apprise sur les genoux de leurs mères et renonçaient au culte que leur a enseigné un clergé patriote et dévoué.

C'est une vérité historique que l'agitation pour la réforme constitutionnelle au Canada, prit naissance chez les Franco-Canadiens et que si nous jouissons aujourd'hui du gouvernement constitutionnel et de la responsabilité ministérielle, le mérite en revient, dans une large mesure, à l'initiative des Franco-Canadiens, à leur intelligence, leur courage et leur patriotisme. Leur absorption, en supposant que la chose eût été possible, ce qui est plus que problématique, aurait retardé, momentanément au moins, au Canada l'avènement du gouvernement autonome, ce bienfait inappréciable. Si l'absorption des Franco-Canadiens se fut réalisée de bonne heure, il est plus que probable que les colonies de l'Amérique septentrionale britannique n'auraient réussi à obtenir leur pleine autonomie, dans le domaine de leurs affaires intérieures, qu'en recourant à la rébellion, comme l'ont fait les colonies américaines. La tentative d'effectuer l'absorption du Canadien-Français, c'est-à-dire l'annulation de ses idéals et de ses caractéristiques nationales, la destruction de sa langue et de sa religion, tentative irréalisable et condamnable à tous les points de vue, aurait, tôt ou tard, abouti non pas à l'absorption du Canadien-Français lui-même, mais à celle des colonies britanniques sur ce continent par la République américaine. L'homogénéité de race n'est pas plus essentielle à l'unité nationale au Canada qu'elle ne l'a été en fait à la plupart des pays d'Europe, et, comme la chose est manifeste, aux Etats-Unis d'Amérique.

La diversité de races et la variété de caractères, de tempéraments et de talents qui en résultent, au lieu de faire obstacle au progrès et à la marche en avant, dans toutes les sphères où s'exerce l'énergie humaine, constitue, au contraire, le puissant stimulant de ce progrès. Les Canadiens doivent se féliciter de cette diversité d'origines, de langues et de caractères, car c'est là ce qui fait la variété et le pittoresque de leur vie nationale; c'est là ce qui inspire une salutaire

et louable émulation. Quelle serait donc monotone notre existence nationale! quelle serait triste et stérile, si nous nous ressemblions tous, par les traits physiques, par la mentalité et le caractère; si tous nous parlions la même langue, si l'uniformité régnait dans nos façons de penser et de sentir, dans notre manière de vivre, et si nous cheminions dans la vie, à la façon des créatures grégaires.

A chaque province est attribuée une fonction spéciale; chacune est dotée de ses institutions autonomes, répondant à ses besoins et à ses aspirations; mais toutes contribuent à la prospérité, à la solidarité et au progrès du Dominion. L'égalité de droits et de traitements existe pour toutes les provinces indistinctement; chacune d'elles doit fidélité à la collectivité nationale; bref, l'esprit et l'objectif de la Confédération peuvent se résumer en deux mots: "Coopération et solidarité."

L'unité nationale, au Canada ne saurait exister sans la sincère et cordiale coopération des deux principaux éléments constitutifs de sa population; et cette unité ne subsistera que suivant la latitude qu'on leur accordera, afin qu'ils puissent développer pour le bien commun leurs aptitudes spéciales et leur tempérament ethnique respectif. Ce n'est qu'en reconnaissant franchement et sincèrement la supériorité des qualités morales spéciales à chaque race; c'est en faisant preuve d'une généreuse et large tolérance vis-à-vis de toute infériorité particulière; ce n'est qu'en effectuant une fusion harmonique des meilleures qualités caractéristiques de chaque race; bref, c'est au moyen d'une émulation et d'une rivalité fraternelles qu'on réussira à élever le niveau de l'esprit national. Ce n'est ni un hasard aveugle ni un concours fortuit de circonstances qui a ainsi rapproché sur ce demi-continent nord américain les descendants des deux nations les plus éclairées du monde, et les a appelés à vivre et à prospérer côte à côte.

Ils seraient infidèles à leur mission et ne s'élèveraient pas à la hauteur des circonstances si, reléguant à l'arrière plan les questions secondaires d'origine, de tempérament, de mentalité ou d'éducation, ils ne s'efforçaient de fonder ici sur des bases stables un état démocratique chrétien tout à fait idéal.

Ces années dernières, il s'est manifesté, au Canada, un esprit national plus viril, plus robuste, et ce fait devrait nous encourager à orienter davantage nos efforts vers le perfectionnement de l'unité nationale. Les disciples du provincialisme, les adhérents du militarisme, les chauvins perdent du terrain et se montrent moins agressifs. Sans doute la nation est gouvernée à outrance, et elle souffre de cet excès. Il est utile de rappeler aux Canadiens que le meilleur gouvernement est celui qui gouverne le moins possible. Un autre danger à signaler ici, c'est l'ingérance excessive du gouvernement, jouant le rôle de père de famille, dans les affaires du ménage national. Il y a là une tendance qui s'accentue de jour en jour et qu'il importe de combattre: c'est de s'adresser au gou-

vernement dans tous les embarras qui surgissent. S'il fallait en croire certaines gens qui se rendent bien plus notoires, il est vrai, par le tapage qu'ils font que par la force de leurs arguments ou par le nombre d'adhérents qu'ils recrutent, le gouvernement devrait se constituer tout à la fois, le voiturier public, l'entrepreneur des transports en commun et des services de messagerie; il devrait, en outre, se faire agent d'assurance au bénéfice de ces messieurs, pour les protéger contre les multiples accidents et contre les risques professionnels tant de la vie industrielle que de la vie commerciale; il faudrait, de plus qu'il se constituât leur fournisseur et l'acheteur des denrées et des approvisionnements en général; à les entendre, le gouvernement devrait édicter des lois somptuaires réglementant les achats et les ventes, l'alimentation et les breuvages, les importations et les exportations etc., etc. Certains Canadiens reviendraient volontiers au "moulin banal" et au "taureau banal". Il n'est pas inutile de rappeler à ce pays britannique que le commerce de la Grande-Bretagne, son industrie, sa richesse, ses florissants établissements distribués sur tout le globe, les succès, les triomphes réalisés dans les arts de la guerre et ceux de la paix sont la résultante de méthodes bien différentes de celles qu'on préconise ici; bref, il serait bon de rappeler à ces messieurs le besoin d'un individualisme plus prononcé, d'un plus grand esprit d'initiative privée.

La chose ne saurait faire doute dans son ensemble le corps électoral canadien n'est pas suffisamment pénétré de la souveraine importance des devoirs et des obligations se rattachant à l'exercice du droit de suffrage électoral. Aux yeux d'un grand nombre d'électeurs, le droit de vote n'est pas un mandat dont ils s'estiment responsables devant le pays, devant la famille et envers les générations futures, mais bien plutôt un acte fastidieux et dont l'exécution leur répugne, une chose de médiocre importance, une quantité négligeable dont on peut faire trafic ou se servir dans un but mercenaire; puis, il est malheureusement trop de gens qui comptent sur une rémunération personnelle, soit dans le présent, soit dans l'avenir, pour l'accomplissement de cet acte, un des plus grands et des plus nobles devoirs du citoyen.

C'est à ce manque d'estime pour le précieux privilège du droit de suffrage, c'est à cette fausse idée qu'on se fait de ce mandat sacré et des graves obligations qu'il entraîne qu'il faut attribuer et rattacher d'une façon directe et immédiate, l'attitude des classes dirigeantes de notre population négligeant ou refusant de s'occuper dans une mesure légitime des affaires publiques et comme conséquence, l'abaissement du niveau de la moralité chez les hommes publics.

Le plus grave reproche qu'on puisse adresser aux deux grandes démocraties modernes, la république française et la république américaine, c'est qu'elles n'ont pas réussi à vaincre l'indifférence des classes dirigeantes pour la chose publique et à les intéresser à

l'administration des affaires de l'Etat; aussi peut-on affirmer à bon droit qu'en France et aux Etats-Unis, les représentés après tout l'emportent au point de vue de la valeur morale sur leurs représentants. Il importe de faire pénétrer dans l'esprit d'un grand nombre d'électeurs l'importance du droit de suffrage, et de graver dans leur âme le caractère sacré des devoirs et des obligations qui en découlent. Dans la mesure même où l'on réussira à effectuer cette réforme, et à orienter le corps électoral vers cet objectif, le niveau de la vie publique s'élèvera et l'on cessera de porter les accusations quelquefois formulées à bon droit contre les hommes publics. Au fur et à mesure que le public se pénétrera de la valeur du droit de suffrage et de l'importance des devoirs qui en découlent, il se montrera plus sévère et fera preuve de plus de discernement dans le choix de ses représentants; et c'est ainsi que se trouveront éliminées de la vie publique les nullités et ceux qui s'en rendent indignes par leurs agissements dans la vie privée ou dans le monde des affaires.

Réveiller l'intérêt porté aux affaires de l'Etat, relever le niveau de la vie publique et en annoblir l'exercice, voilà le grand besoin du Canada à l'heure actuelle.

Du caractère, de l'énergie sans vaine jactance, le respect de soi-même, l'esprit d'initiative et l'effort personnels, un sens profond du juste et la volonté bien arrêtée de provoquer la coopération fructueuse de tous les éléments ethniques, le culte constant des plus hautes aspirations et des idéals les plus élevés, tant dans la vie publique et privée que dans le monde commercial, voilà la base stable sur laquelle il faut asseoir l'édifice de notre unité nationale.

Ne l'oublions jamais: la Patrie nous précède, elle nous survit et elle doit planer au-dessus de toutes nos agitations.

Juillet 1907.

L'UNITE NATIONALE CANADIENNE

(Du "Globe" de Toronto)

"On ne peut espérer voir se réaliser l'unité nationale parfaite et permanente, au Canada ou ailleurs, pas plus qu'on ne peut espérer la perfection dans les choses humaines.

"Mais bien que l'unité nationale ne puisse jamais être complète à cause des défauts inhérents à la nature humaine elle n'en est pas moins essentielle à toute nation qui cherche la grandeur et la stabilité. Comme résultat des conditions historiques, "l'esprit colonial est à peu près disparu du Canada et a été remplacé chez les Canadiens par un sentiment d'égalité envers les citoyens de la métropole. par la confiance dans leur propre force, le désir et la détermination de ne se fier qu'à eux-mêmes et de conduire leurs propres affaires. Le sentiment national s'est réveillé."

"Le développement matériel est une chose importante, mais le caractère constitue en définitive le fond et la substance de l'idéal national, la base sur laquelle doit être érigé et maintenu l'édifice de la nation.

"La démocratie est la forme de gouvernent qui prévaut en Amérique, et l'avenir du Canada, ses chances de prendre place au milieu des grandes nations du monde et d'y conserver cette noble et fière position, tout cela repose dans la démocratie."

"Le développement du Canada a été lent mais, en somme, satisfaisant, et son plus grand danger actuel vient de l'invasion nombreuse d'immigrants de races, traditions, coutumes, langages et aspirations différentes des nôtres."

"Des animosités de races et de religions ont empêché l'unité nationale dans le passé, mais la diversité de caractère "de tempérammment de pensée, au lieu d'être des obstacles au progrès et à l'avancement de tout ce qui touche à l'énergie humaine, constitue au contraire un sujet d'émulation des plus énergiques et des plus puissants."

Ces courts extraits donnent une bonne idée d'une étude publiée, dans la livraison de septembre de la Westminster Review, par l'honorable N. A. Belcourt, autrefois Président de la Chambre des Communes du Canada, et présentement encore député de la Capitale au parlement fédéral. M. Belcourt écrit sans prétention ni ostentation, comme Canadien de race française: bien qu'il parle de la France avec admiration, il réserve son enthousiasme pour le Canada. Les phrases citées ci-dessus font voir que bien qu'il soit aussi optimiste qu'enthousiaste, il pèse avec soin chacune de ses expressions, et reprime modérément ses aspirations. Tous ceux qui voudront étudier un peu l'histoire du Canada, provinces et territoires, comprendront en lisant l'écrit de M. Belcourt avec quelle justesse il a su interpréter les sentiments de ses compatriotes Canadiens de toutes races et croyances. Il arrive rarement que l'on voie traiter la question de patriotisme avec une optimisme aussi pondéré, une sincérité aussi courageuse et une tolérance aussi philosophique.

M. Belcourt termine son article en mettant ses lecteurs en garde contre deux dangers; le premier celui d'introduire "trop de paternalisme dans la conduite de nos affaires nationales"; le deuxième contre les abus dans l'exercice du suffrage électoral. A son avis la nation souffre d'être trop gouvernée, et elle court aussi des dangers en raison de ce qu'il y a trop de paternalisme dans la conduite de nos affaires nationales. La tendance à susciter toutes espèces d'embarras au gouvernement devrait être réprimée.
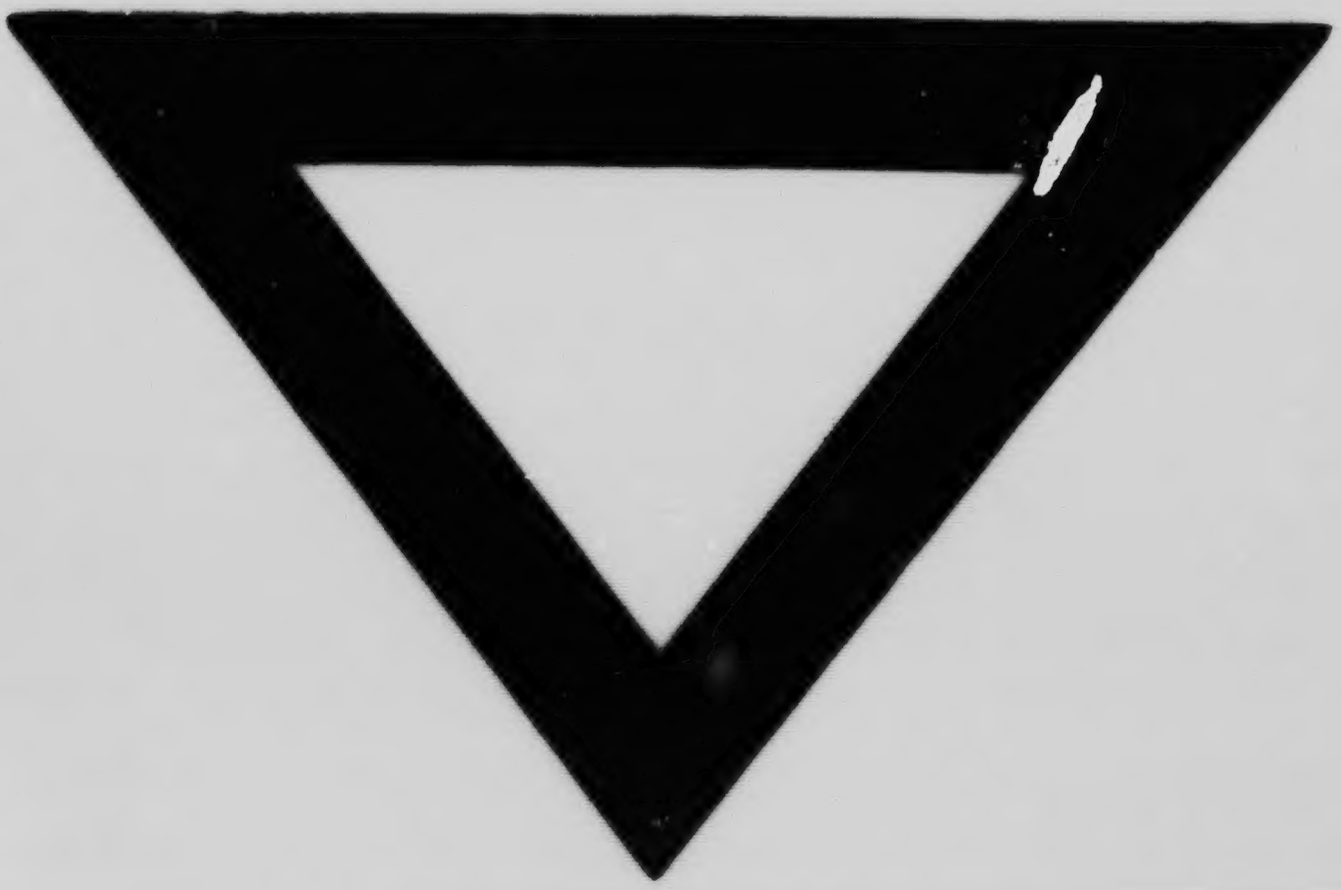
"Il n'est pas inutile de rappeler à ce pays britannique que le commerce de la Grande Bretagne, son industrie, sa richesse, ses florissants établissements, les succès, les triomphes réalisés dans les arts de la paix et de la guerre sont la résultante de méthodes bien différentes de celles que l'on préconise ici; bref il serait bon de rappeler le besoin d'un individualisme plus accentué, d'un plus grand esprit d'initiative privée." Aux yeux d'un grand nombre d'électeurs "le droit de vote n'est pas un mandat dont ils s'estiment responsables devant le pays, devant la famille et envers les générations futures mais bien plutôt un acte fastidieux et dont l'exécution leur répugne, une chose dont on peut faire trafic ou se servir dans un but mercenaire. C'est à ce manque d'estime pour le précieux privilège du droit de suffrage, c'est à cette fausse idée que l'on se fait de ce mandat sacré et de ses graves obligations qu'il faut attribuer d'une facon directe et immédiate, l'attitude des classes dirigeantes de notre population négligeant ou refusant de participer dans une mesure légitime dans la gestion des affaires publique, et comme conséquence, l'abaissement du niveau de la moralité chez les hommes publics."